

Cap Handi Navigation 2017 2018

Caphandiennes, Caphandiens

Le programme définitif n'est évidemment pas encore établi (nous sommes toutefois, on le sait, attendus en Bretagne dans un mois et peut-être au Portugal au printemps, sans parler de nos autres actions ponctuelles – Fête du Nautisme, Grand Pavois), mais une chose est acquise pour cet automne : le bateau partira en octobre en tant que bateau accompagnateur de la Mini Transat 6,50 avec 2 étapes pour rejoindre la ville du Marin en Martinique. Au-delà de la transatlantique, il y aura donc des plages du calendrier réservées aux adhérents pour des navigations hauturières ou en cabotage. A noter cependant que des actions à destination d'enfants de structures d'accueil locales ou de clubs handi-voile sont en cours d'élaboration et que le bateau pourrait ne pas être tout le temps disponible. Le mieux serait donc peut-être d'indiquer, dans un premier temps, vos intentions de calendrier et nous organiserons le planning en fonction de vos desiderata et des actions que nous serons amenés à organiser.

1ère étape

La Rochelle - Las Palmas aux Canaries Environ 2 semaines de navigation 3 places disponibles sur le bateau

2ème étape

Las Palmas-Le Marin

Départ début novembre

Environ 3 semaines de navigation (à priori complet mais vous pouvez vous manifester si une place se libère)

Sur ces étapes, prévoir un peu de marge, car on ne maîtrise pas tout en terme de timing, tant pour les départs que les arrivées, étant donné que nous sommes au service de la course et de l'organisation. On peut, par exemple, très bien nous demander de nous dérouter pour venir en aide à un concurrent. Pour le planning, c'est Jean-Michel qui gère.

Hivernage

À partir du 1er décembre et jusqu'à fin mars, le bateau restera aux Antilles avec un skipper. Et là, à vous de gérer la composition de vos équipages! Eh oui nous sommes une association, il est donc important que chacun s'implique un peu, donc à vous d'organiser votre séjour.

Les personnes intéressées pour faire une navigation aux Antilles s'organisent pour constituer un équipage, maximum 6 personnes, et me tiennent au courant pour bloquer leurs dates sur le bateau.

Je reste quand même à votre disposition si besoin, ou pour vous mettre en relation avec d'autres pour compléter votre équipage.

Les conditions : être adhérent, 30 euros la cotisation, et ensuite une participation de 50 euros par jour et par personne (tout compris, avec le transfert aéroport si besoin, mais hors consommation à terre). Avant le départ du bateau, il y aura l'avitaillement à faire et au retour

remettre le bateau dans l'état dans lequel vous l'aurez trouvé.

Quelques infos pour organiser votre séjour

Vous fixez les dates et la durée de votre séjour et le programme de votre navigation (selon si vous souhaitez naviguer un peu ou beaucoup). On peut être tous les soirs au mouillage, mais le programme peut aussi se décider à votre arrivée et selon les conditions météo.

Quelques idées de navigation

Sur une semaine:

- vers le sud, Sainte Lucie, Saint Vincent et Les
 Grenadines
- vers le nord, La Dominique et l'archipel de la Guadeloupe

Sur 2 semaines:

- vers le sud, Les Grenadines voire jusqu'aux côtes du Venezuela
- vers le nord, la Guadeloupe, Barbade, Antigua,
 Saint Martin, voire les îles Vierges

Sur 3 semaines:

- mêmes programmes que précédemment, mais plus en dilettante
- traversée aller-retour de la mer des caraïbes (7 jours de navigation) pour rejoindre les côtes du panama et l'archipel des Sanblas et la communauté des indiens Kuna (une des dernières communautés indiennes vivant encore en relative autonomie et cherchant à se préserver de la civilisation).

Le programme retour se fera à partir d'avril 2018, mais n'est pas arrêté pour l'instant.

Ce sera soit un retour direct (Antilles, les Açores, la Rochelle), soit en prenant le chemin des écoliers ! (remontée de l'arc Antillais, Cuba, les Bermudes, Saint Pierre et Miquelon, Québec et transat vers La Rochelle). On en saura plus d'ici l'été.

Les premiers qui se manifesteront auront le choix de leur date, les suivants devront s'intégrer dans le planning disponible sur le site internet

www.caphandi.org

(https://calendar.google.com/calendar/b/1/render?tab=mc&pli=1#main_7%7Cmonth-

3+24385+24420+24385)

Dans tous les cas, n'hésitez pas à prendre contact avec nous

Cap.handi17@gmail.com

Jean-Michel Bernard

0611046406

La confirmation de votre participation sera validée après réception du bulletin ci-dessous accompagné du chèque d'acompte.

Ci-joint chèque d'acompte	e de 40% soit
•••••	à l'ordre de Cap Handi.
A renvoyer à :	
Jean-Michel Bernard	
Saint Martin	
85770 Le gué de Vélluire	